



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Bugey-Trop-de-metaux-rejetes-dans-l-eau-du-Rhone-en-2020>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Bugey : Trop de métaux rejetés dans l'eau du Rhône en 2020**

30 décembre 2020

## France : Bugey : Trop de métaux rejetés dans l'eau du Rhône en 2020

**Le 30 décembre 2020, la centrale nucléaire du Bugey (Ain) a déclaré un évènement significatif pour l'environnement. Entre janvier et novembre, elle a rejeté dans l'eau du Rhône plus de métaux qu'elle n'en avait le droit. Aucune précision n'est donnée par EDF sur le pourquoi du comment de ce dépassement qui n'est pas négligeable ni sur le type de métaux déversés dans l'environnement.**

Les centrales nucléaires, comme toutes les industries, ont acquis le droit de polluer notre environnement en y rejetant différents produits. Dans certaines limites. Elles ont ainsi des autorisations de rejets, qui fixent des seuils maximum pour chaque substance qu'elles rejettent dans l'air et dans l'eau. En ce qui concerne les métaux (zinc, cuivre, fer, etc.), le seuil est à **55 kg/an pour la centrale du Bugey**. Or, fin novembre 2020, le site nucléaire avait déjà **déversé plus que la limite autorisée : 59 kg, près de 10% de trop**. Et c'est sans compter le dernier mois de l'année. De par ce dépassement d'une limite réglementaire, EDF a dû déclarer un évènement significatif pour l'environnement. Ce qui n'empêche pas l'industriel de dire dans son communiqué que ces rejets de plusieurs dizaines de kilos de métaux dans l'eau n'ont pas d'impact sur l'environnement.

**Comment se fait-il que l'exploitant ait rejeté dans le Rhône plus de métaux qu'il n'en avait le droit ?** D'après le communiqué d'EDF, ce sont des particules métalliques qui se détachent des tuyaux. Ce qui interroge. L'entretien des installations est-il suffisant ? Le suivi des quantités rejetées et les contrôles dans l'environnement sont-ils suffisamment fréquents ? Sachant que cette même année 2020, le site nucléaire du Bugey a aussi dépassé le maximum autorisé en [fuites de fluides frigorigènes](#), des liquides carbonés qui deviennent des gaz à effet de serre une fois dans l'atmosphère, il semble que la protection de l'environnement ne soit pas particulièrement à l'honneur sur la centrale du Bugey. **EDF fait-il vraiment tout ce qu'il peut pour préserver l'environnement et pour limiter au maximum les effets négatifs de ses activités industrielles sur la planète ?**

## Ce que dit EDF :

### Mise à jour de l'événement significatif environnement, relatif au dépassement de la limite réglementaire de flux annuel des métaux totaux

Publié le 30/12/2020

Les effluents liés à l'exploitation d'une centrale nucléaire et évacués selon la réglementation dans le Rhône, contiennent en petite quantité des particules de métal, non radioactives, issues du passage de l'eau dans les tuyauteries. Ce flux de métaux, appelé « flux de métaux totaux », est comptabilisé depuis 2014 et son **seuil est fixé à 55 kg par an** pour les 4 unités de production de la centrale du Bugey. En 2020, les résultats font apparaître une valeur calculée supérieure au seuil : elle est de **59 kg pour la période allant du 1er janvier au 30 novembre**. La direction de la centrale nucléaire du Bugey a donc mis à jour la déclaration d'événement significatif environnement en lien avec ce dépassement de la valeur annuelle à l'Autorité de sûreté nucléaire, le 28 décembre 2020.

Ce dépassement n'a pas de conséquence sur la sûreté ni sur l'environnement et la santé des personnes.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/centrale-nucleaire-du-bugey/actualites/mise-a-jour-de-l-evenement-significatif-environnement-relatif-au-depassement-de-la-limite-reglementaire-de-flux-annuel-des-metaux-totaux>